

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 24 (1964)

Rubrik: Le développement du tourisme en 1964

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les résultats définitifs de la statistique fédérale du tourisme indiquent que les hôtels, les pensions, les sanatoriums de montagne et les établissements de cure ont enregistré 9 133 170 arrivées et 32 325 021 nuitées en 1964. Le chiffre de ces dernières a augmenté de 1,25 million au regard de l'année précédente. Le résultat de 1963 est dépassé de 4% et celui de 1962 – année record – de 2,4%. La progression du tourisme – ininterrompue depuis 1950 à l'exception des deux années 1958 et 1963 – s'est poursuivie. De 1963 à 1964, les arrivées et les nuitées ont évolué comme suit:

	1963	1964	augmentation chiffres absolus	<i>A. Hôtels, pensions et motels</i> en %
<i>Arrivées</i>				
Etrangers	5 471 052	5 836 808	365 756	7
Suisses	2 953 292	3 240 045	286 753	10
Total	8 424 344	9 076 853	652 509	8
<i>Nuitées</i>				
Etrangers	17 307 655	18 203 383	895 728	5
Suisses	11 791 215	12 162 526	371 311	3
Total	29 098 870	30 365 909	1 267 039	4
<i>Arrivées</i>				<i>B. Toutes les entreprises</i>
Etrangers	5 483 571	5 849 636	366 065	7
Suisses	2 995 060	3 283 534	288 474	10
Total	8 478 631	9 133 170	654 539	8
<i>Nuitées</i>				<i>La durée du séjour</i>
Etrangers	17 792 548	18 679 529	886 981	5
Suisses	13 281 278	13 645 492	364 214	3
Total	31 073 826	32 325 021	1 251 195	4

La durée moyenne du séjour dans les hôtels, motels et pensions a fléchi de 3,45 nuitées en 1963 à 3,34 nuitées en 1964. Tandis que le recul a été de 3,16 à 3,12 nuitées seulement pour les étrangers, la durée moyenne du séjour des hôtes suisses est tombée de 3,99 à 3,75 nuitées. Comme en 1963, les séjours d'affaires de personnes résidant en Suisse ont diminué de 8%.

I. LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME EN 1964

1. La statistique

L'offre

Le nombre des lits (238 251) a augmenté de 6912 unités ou de 3% au regard de 1963 (231 139) dans les établissements classiques d'hébergement. Tandis qu'il s'est accru de 6935 (3,1%) dans les hôtels, pensions et motels (230 769), il a diminué de 23 unités ou de 0,3% dans les sanatoriums et les établissements de cure (7282). Tant en chiffres absolus que relatifs, c'est dans la région du Léman et dans le Valais que l'augmentation a été la plus forte; au regard de l'année précédente, elle a été de 2672 unités ou de 8,5%. L'Exposition nationale explique au premier chef cette évolution, plutôt extraordinaire. Les régions de Fribourg, Neuchâtel et du Jura bernois (5,1%) et le Tessin (2,7%) ont également enregistré une notable augmentation. La progression a été de 1,9% aux Grisons, de 1,8% en Suisse orientale, de 1,5% en Suisse nord-occidentale et de 1% dans le canton de Berne (sans le Jura bernois). Dans les régions de Zurich et de la Suisse centrale, l'accroissement a été inférieur à 1%. A la fin de l'année, on comptait 53 entreprises hôtelières de plus qu'en 1963, soit 7717. Le nombre des sanatoriums et des établissements de cure est demeuré sans changement (91).

La demande

En 1964, les lits disponibles dans les hôtels, motels, pensions, sanatoriums et établissements de cure ont été occupés dans une proportion de 48% (49% l'année précédente). C'est dans la région zurichoise que l'on a enregistré le degré d'utilisation le plus élevé (64% au regard de 65% en 1963). La région du Léman vient en second rang, avec 56% (55%). Le taux a été supérieur à la moyenne nationale dans les Grisons (54%) et en Suisse nord-occidentale (50%); dans ces deux régions, les taux ont été de 53 et de 50% l'année précédente. Ailleurs, le degré d'occupation a été de 48% à Berne (49), de 46% en Valais (46), de 45% au Tessin (49), de 42% en Suisse centrale (43), de 37% en Suisse orientale (38) et de 34% dans la région de Fribourg, Neuchâtel et Jura bernois (32).

L'évolution dans les diverses régions

Dans sept des dix régions touristiques, les résultats ont été meilleurs que l'année précédente. Les hôtels, motels, pensions, sanatoriums et établissement de cure de la région du Léman ont enregistré un accroissement de 596 555 nuitées ou de 11,1% par rapport à 1963 – avant tout en liaison avec l'Exposition nationale. C'est cependant le Valais qui a bénéficié du taux d'augmentation le plus élevé (11,3%); il correspond à un accroissement de 289 695 nuitées. La progression a été de 304 987 nuitées (6,2%) dans les Grisons, de 80 452 nuitées dans la région de Fribourg, Neuchâtel et Jura bernois (9,1%), de 57 854 nuitées (1,5%)

dans le canton de Berne (sans le Jura), de 23 195 nuitées en Suisse centrale (0,6%) et de 17 854 nuitées ou de 0,9% en Suisse nord-occidentale. En revanche, des régressions sont intervenues dans d'autres régions: de 87 440 nuitées (-2,8%) au Tessin, de 17 305 nuitées (-0,7%) dans la région zurichoise et de 14 652 nuitées en Suisse orientale (-0,7%).

Le tableau ci-dessous indique la répartition entre les diverses régions des nuitées des hôtes étrangers et Suisses dans les hôtels, motels, pensions, sanatoriums et établissements de cure en 1964:

Régions touristiques	Hôtes suisses	Hôtes étrangers	Total
Région du Léman	2 005 484	3 966 117	5 971 601
Grisons	2 220 613	2 951 573	5 171 986
Berne (sans le Jura)	1 561 548	2 397 494	3 959 042
Suisse centrale	1 234 530	2 373 683	3 608 213
Tessin	1 154 597	1 896 408	3 051 005
Valais	1 331 369	1 519 541	2 850 910
Zurich	805 524	1 697 267	2 502 791
Suisse orientale	1 598 172	616 850	2 215 022
Suisse nord-occidentale	1 165 119	866 586	2 031 705
Fribourg, Neuchâtel et Jura bernois	568 536	394 210	962 746
Total	13 645 492	18 679 529	32 325 021

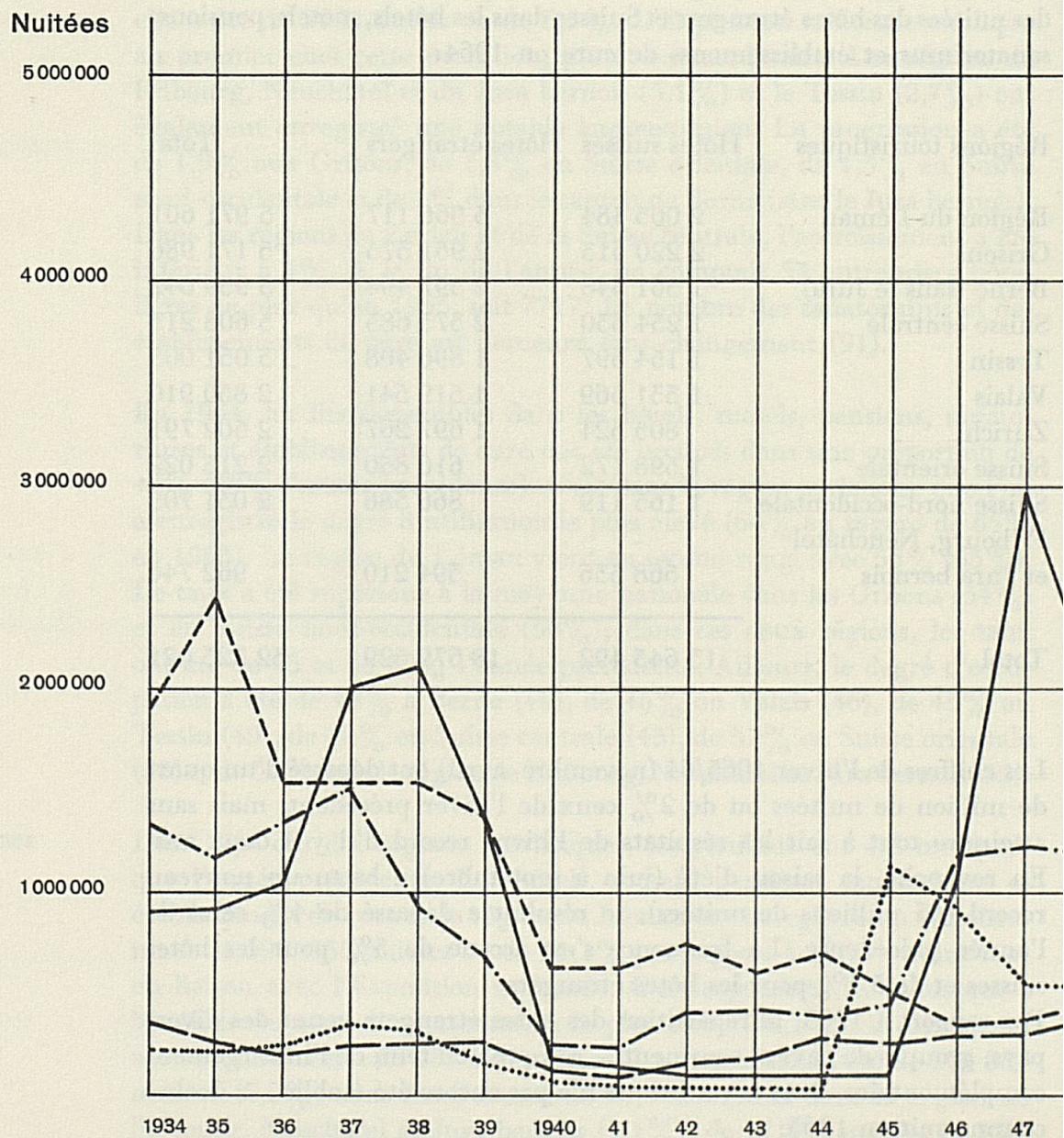
Les chiffres de l'hiver 1963/64 (novembre–avril) ont dépassé d'un quart de million de nuitées ou de 2% ceux de l'hiver précédent, mais sans atteindre tout à fait les résultats de l'hiver record d'il y a deux ans. En revanche, la saison d'été (juin à septembre) a battu un nouveau record (16 millions de nuitées); le résultat a dépassé de 4% celui de l'année précédente. La fréquence s'est accrue de 5% pour les hôtes suisses et de 3,5% pour les hôtes étrangers.

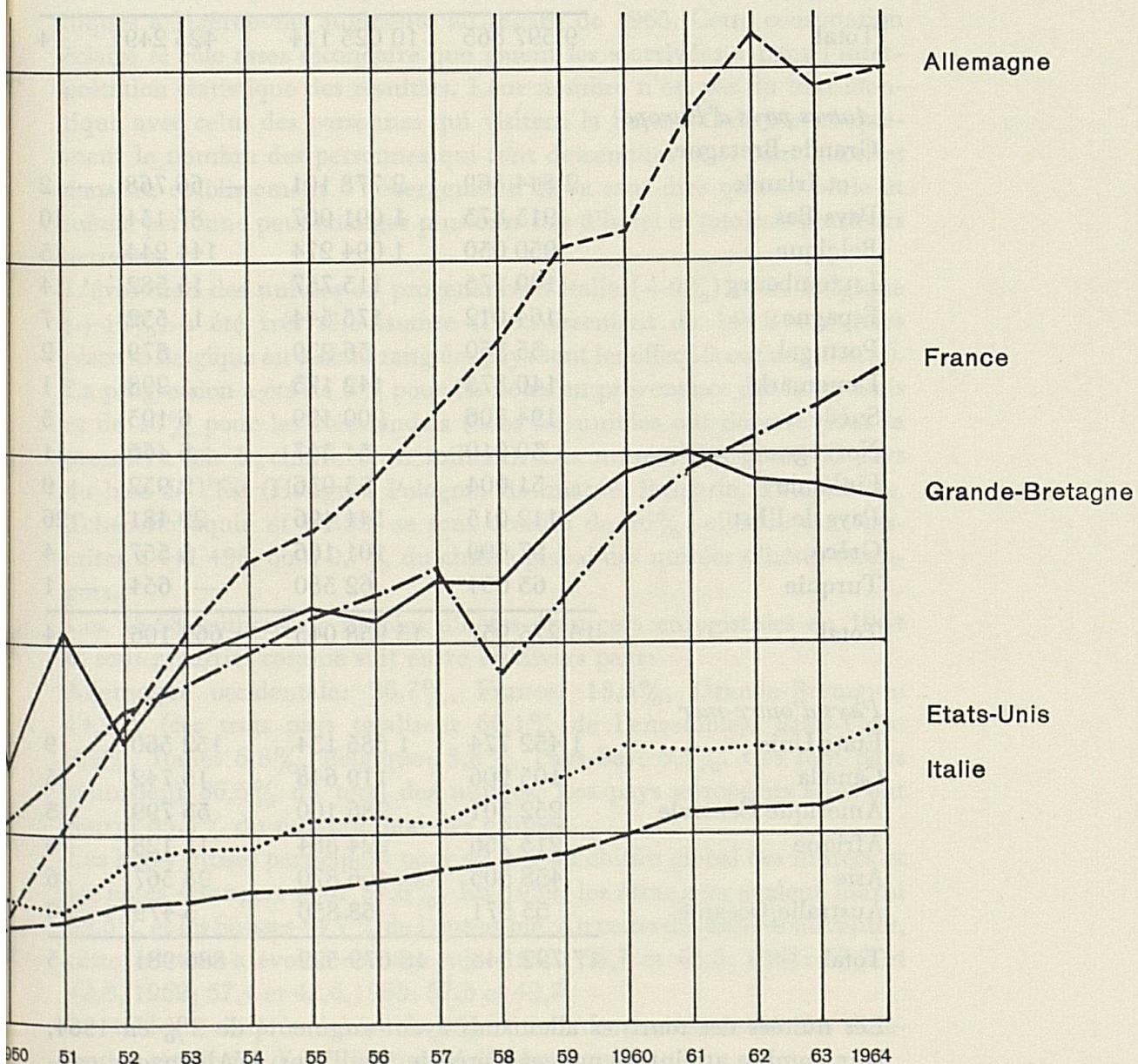
Par rapport à 1963, la répartition des hôtes étrangers venus des divers pays, groupes de pays et continents – compte non tenu de l'hébergement complémentaire, dont la statistique n'a pas encore été établie – a évolué comme suit en 1964:

NUITÉES DE QUELQUES PAYS

1934—1964

(*Hôtels, motels, pensions, sanatoriums
et maisons de repos*)





Nuitées d'hôtes étrangers enregistrées dans les hôtels, motels, pensions, sanatoriums et établissements de cure en 1963 et en 1964	Origine	1963	1964	Augmentation ou diminution	
				chiffres absolus	en %
	<i>Pays voisins de la Suisse</i>				
	Allemagne	4 904 580	4 980 577	75 797	2
	France	3 221 493	3 452 169	230 676	7
	Italie	1 169 879	1 275 375	105 496	9
	Autriche	301 913	315 195	13 280	4
	Total	9 597 865	10 023 114	425 249	4
	<i>Autres pays d'Europe</i>				
	<i>Grande-Bretagne</i>				
	et Irlande	2 844 869	2 778 101	— 66 768	— 2
	Pays-Bas	913 873	1 001 007	87 134	10
	Belgique	950 030	1 094 274	144 244	15
	Luxembourg	100 175	113 757	13 582	14
	Espagne	164 012	175 544	11 532	7
	Portugal	35 360	36 239	879	2
	Danemark	140 875	142 173	1 298	1
	Suède	194 306	200 499	6 193	3
	Norvège	30 910	34 357	3 465	11
	Finlande	31 004	33 936	2 932	9
	Pays de l'Est	112 015	141 496	29 481	26
	Grèce	97 609	101 166	3 557	4
	Turquie	63 054	62 380	— 654	— 1
	Total	15 275 957	15 938 043	662 106	4
	<i>Pays d'outre-mer</i>				
	Etats-Unis	1 452 774	1 585 134	132 360	9
	Canada	105 906	119 648	13 742	13
	Amérique Centrale	252 301	286 100	33 799	13
	Afrique	213 756	224 884	11 128	5
	Asie	438 503	466 870	28 367	6
	Australie/Océanie	53 371	58 850	5 479	10
	Total	17 792 548	18 679 529	886 981	5

Les nuitées des touristes allemands ayant augmenté de 2% en 1964, leur nombre atteint de nouveau près de 5 millions. L'Allemagne occi-

dentale conserve, de loin, sa place de premier rang dans le tourisme suisse. Les nuitées d'hôtes français ont augmenté de 230 676 ou de 7%; avec 3,45 millions, elles occupent le second rang. La Grande-Bretagne vient en troisième rang. Parmi nos très gros clients, c'est le seul qui accuse – à côté de la Pologne, de l'Egypte et de la Turquie – un recul en 1964. Le chiffre des nuitées britanniques a été de 2,78 millions. Notons cependant que le nombre des entrées de touristes britanniques a légèrement augmenté au regard de 1963. Cette constatation éclaire le rôle assez secondaire que jouent les « arrivées » pour l'interprétation statistique des résultats. Leur nombre n'est pas du tout identique avec celui des personnes qui visitent la Suisse. Il décèle uniquement le nombre des personnes qui sont descendues et se sont inscrites dans un établissement d'hébergement. Il va sans dire qu'une seule et même personne peut changer plusieurs fois d'hôtel et totaliser plusieurs arrivées.

L'évolution des nuitées en provenance d'Italie (+9%) et de Belgique (+15%) a été très réjouissante (l'accroissement de 144 244 nuitées place la Belgique au second rang des pays dont les effectifs ont augmenté). La progression a été de 9% pour les hôtes en provenance des Etats-Unis et de 10% pour les Néerlandais (dont les nuitées ont dépassé pour la première fois le chiffre d'un million). Les nuitées des hôtes de pays du bloc de l'Est (Hongrie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie et URSS) se sont accrues de 26%; elles se sont inscrites à 141 496, ou à 0,7% du chiffre global des nuitées d'hôtes étrangers.

Les 18,68 millions de nuitées d'hôtes étrangers enregistrées en 1964 se sont réparties comme suit entre les divers pays:

Allemagne occidentale: 26,7%, France: 18,5%, Grande-Bretagne: 14,9% (ces trois pays totalisent 60,1% de l'ensemble); Etats-Unis: 8,5%, Italie: 6,8%, Belgique: 5,8%, Pays-Bas: 5,3%. Ces sept pays réunissent 86,5% du total des nuitées. Les pays européens seuls ont fourni 85,3% du nombre total des nuitées.

Les hôtes suisses participent pour 42,2% au chiffre global des nuitées et les hôtes étrangers pour 57,8%. En 1959, les étrangers avaient fourni 55,3% et les Suisses 44,7% de l'ensemble. Au cours des années suivantes, cette relation a évolué comme suit: 1960: 56,7 et 43,3, 1961: 57,2 et 42,8, 1962: 57,4 et 42,6, 1963: 57,3 et 42,7.

Le tableau ci-après éclaire la répartition des nuitées entre les différentes catégories d'établissements d'hébergement:

	1963	1964	Augmentation ou diminution
	chiffres absolus en %		
Hôtels, pensions, auberges	22 686 537	25 370 418	+683 881 +5
Hôtels garnis	3 314 102	3 645 268	+331 166 +10
Hôtels balnéaires	743 667	747 108	+ 3 441 +0,5
Motels	503 003	459 427	+156 424 +52
Maisons de vacances d'associations	1 534 681	1 560 136	+ 25 455 +1,9
Maisons de vacances d'organisat. étrang.	716 880	783 552	+ 66 672 +9,3
Etablissements de cure	787 512	798 717	+ 11 405 +1,4
Sanatoriums	1 187 644	1 160 395	— 27 249 —2,3

Hébergement complémentaire

Une fois encore, les résultats du recensement des nuitées dans les chalets, logements de vacances et chambres louées par des particuliers auquel procède régulièrement le canton des Grisons permettent de tirer certaines conclusions quant à l'importance de l'hébergement complémentaire – que ne fait pas encore l'objet d'une statistique générale. Pendant la saison d'été, 7113 particuliers ont fourni un apport supplémentaire de 46 549 lits. Pour la saison d'hiver 1963/64, les chiffres correspondants ont été de 5305 et de 31 744. Parallèlement, les hôtels et établissements similaires ont disposé de 39 407 lits en 1964. Les touristes ont largement recouru aux possibilités offertes par l'hébergement complémentaire. Dans ce secteur, on a enregistré 1 858 911 nuitées pendant le semestre d'été (+0,6%) et 1 557 326 (+6,8%) pendant l'hiver. 3 395 588 nuitées ont été décelées pendant l'année au regard de 5,17 millions dans les hôtels, pensions, etc. L'apport de l'hébergement complémentaire est donc considérable. Le bureau fédéral de statistique estime que le nombre des nuitées dans les chalets, logements de vacances, etc. augmente également dans les autres régions du pays. Les quelques chiffres dont on dispose déjà permettent de conclure que les places de camping exercent un attrait grandissant. Les cent places de camping du TCS qui sont englobées dans la statistique ont enregistré 1 105 375 nuitées, soit 24% de plus que l'année précédente. 611 092 concernent les touristes étrangers (+30%) et 494 283 les touristes indigènes (+17%).

Les données du bureau fédéral de statistique confirment nos estimations

de l'an dernier au sujet des taux d'accroissement de l'hébergement complémentaire. Il a évalué leur nombre à 15,57 millions en 1963. Comme on a lieu de supposer une augmentation de 5% en 1964, on peut admettre que le chiffre des nuitées dans ce secteur a dépassé la limite de 16 millions en 1964.

Lors de l'établissement de ce rapport, nous avons pu nous fonder sur les données précises que le bureau fédéral de statistique a mises particulièrement tôt à notre disposition. Nous saissons l'occasion qui nous est offerte de le remercier de sa collaboration.

En 1964, les recettes d'exploitation des Chemins de fer fédéraux suisses ont totalisé 1254 millions de francs et dépassé de 3,8% les résultats de l'année précédente. 498,4 millions de francs (5,7% de plus qu'en 1963) ont été encaissés au titre du trafic voyageurs. Les CFF ont transporté 248 millions de personnes (241,6 en 1963). Ils ont mis en circulation, pour le compte d'agences de voyages, 999 trains (1175) qui ont transporté 400 000 passagers (500 000). 125 trains étrangers (165) sont entrés en Suisse et 133 (128) trains formés en Suisse ont passé la frontière; 741 convois étrangers (880) ont emprunté le réseau suisse en transit. Le degré d'occupation des trains TEE est demeuré satisfaisant. Le recul du nombre des trains mis en marche par des agences de voyages est sans aucun doute une conséquence de l'intensification de la concurrence des courses-navettes de cars routiers et du trafic par avions affrétés. Le train Calais-Lys destiné au transport des autos a circulé 30 fois (56 en 1963); le chiffre moyen des voitures transportées à été de 43 (26) par voyage. Les transports de véhicules à moteur à travers les tunnels ferroviaires des Alpes ont évolué comme suit: tunnel du Gothard: 375 168 (333 829); tunnel du Simplon: 88 662 (104 507); tunnel du Lötschberg: 59 362 (44 911). Pendant les mois d'été ce trafic a augmenté de 10% environ pour le tunnel du Gothard et de plus de 30% pour le tunnel du Lötschberg. Le recul de 15% environ du trafic à travers le tunnel du Simplon est probablement une conséquence de l'ouverture du tunnel routier du Grand St-Bernard.

526 818 (536 884) billets de vacances ont été vendus. Les facilités de transport organisées à l'occasion de l'Exposition nationale expliquent au premier chef ce recul. En revanche, le nombre des abonnements mensuels à demi-taxe est passé de 35 082 à 38 828.

Bien que l'on ne dispose pas encore des données relatives aux chemins de fer privés, on a lieu d'admettre que les excédents bruts d'exploita-

2. *Le trafic ferroviaire*

(suite page 41)